

AFM - Audition publique

Mardi 27 mars 2007

- M. Guilmois : Bonsoir. Donc je vais parler un peu de l'expérience nous avons à Nancy dans le cadre de services de médecine ...

La recherche de solutions, sujet actuel, doit permettre de donner des précisions à cette aide technique.

Cela permet de passer d'un produit généraliste à un produit adapté.

Plusieurs aspects sont concernés, ainsi que les adjonctions à envisager.

De nombreux éléments de l'analyse bibliographique et d'expériences dans les services et avec les familles nous incitent à ne pas donner de limites.

Cela nous oblige à suivre une méthodologie rigoureuse.

Analysons les différentes raisons à l'origine de notre positionnement d'équipe : tout d'abord l'abandon ou la non-utilisation peut être liée à un rejet de l'aide technique.

La participation active de la personne et de son entourage est primordiale dans le processus. Il s'agit de la mettre au centre du dispositif pour une réponse adaptée et durable.

Des problèmes de compétence ou de méthodologie peuvent être en cause en cas d'abandon.

Notre quotidien nous apporte des exemples d'aides techniques non adaptées à la personne.

Sur un aspect orthopédique par exemple.

Dans d'autres cas, l'inadaptation de l'aide technique peut être complète, par exemple en cas d'évolution rapide des capacités.

La recherche de solution est motivée par des objectifs multiples.

L'apport d'une équipe spécialisée sera nécessaire.

Le réseau de distribution ne présente pas toujours le matériel nécessaire, les essais ne sont pas toujours réalisés dans la configuration souhaitée, d'autres difficultés telles les délais d'obtention réduisent l'objectivité des propositions.

Les réseaux d'information indépendants, ne sont pas suffisamment exploités, des problèmes peuvent aussi avoir des tentations de simplification, de généralisation. Nous pensons donc que la personne doit être orientée vers des services spécialisés et des personnels compétents, tout en appliquant une démarche qualité.

La multiplicité des intervenants morcelle les informations, des avis de différentes équipes peuvent être difficiles à obtenir.

Le marché des aides techniques est complexe et la personne handicapée a besoin d'informations régulières.

Un lien doit être réalisé et une personne référente doit accompagner la recherche de solution.

Le besoin d'une réponse rapide à la problématique du quotidien amène parfois à un choix trop hâtif et une réponse non adaptée.

Pour éviter tous les écueils que je viens de citer, il ne doit pas y avoir de limite dans la préconisation ou des produits préconisés.

La collaboration est indispensable avec les professionnels d'autres équipes ressources de la distribution et de l'information.

L'ergothérapeute doit être le garant de l'accompagnement auprès de la famille et une méthodologie rigoureuse doit être utilisée.

Elle va permettre de donner une information détaillée du produit, complétée par un conseil personnalisé, cahier des charges personnalisé, la troisième étape consiste à rechercher du matériel approprié et la quatrième étape concerne les essais de matériel.

En ce qui concerne l'information détaillée du produit, on en a déjà parlé, mais l'information est la période d'expression des besoins, mais elle doit être renouvelée et précisée. L'objectif est bien de transmettre à la personne handicapée les éléments lui permettant de faire les choix nécessaires.

Deux types d'informations : les aides techniques pouvant gommer les difficultés.

Ces descriptions existent pour certains produits et consultables dans certaines revues ou sur certains sites.

Elles doivent être exhaustives.

Je prendrai l'exemple du lit médicalisé trop souvent prescrit sans précisions alors que de nombreuses particularités sont importantes.

La deuxième étape est la réécriture des éléments personnels, les capacités de la personne, ainsi que l'évolutivité des données.

D'autres éléments concernent l'environnement propre à la personne et ses conditions d'activité. Ces éléments peuvent aussi être évolutifs.

On retiendra la synthèse de tous ces éléments.

Nous proposons une grille d'aide au recensement des éléments auprès des personnes et de leur entourage.

Ensuite, nous passons à la recherche des aides techniques Sur le marché.

Cette recherche nécessite un partenariat avec des personnes compétences et des dispositifs existants. Je parle de la compétence des professionnels du réseau de distribution et d'information.

Une coordination minimale est essentielle.

A l'issue de cette étape, des produits ont été sélectionnés.

La dernière étape concernant les essais de matériel.

Ces essais vont permettre de déterminer les caractéristiques d'un produit et de faire des choix ultimes entre produits concurrents.

Ces essais devront être réalisés dans des situations différentes propres à la personne.

Ces essais devront être réalisés avec une durée adaptée au matériel.

Au terme de cette démarche complexe, mais indispensable, l'obtention de références précises permet une préconisation ajustée, car contextualisée.

Le choix doit logiquement correspondre aux exigences souhaitées et être validé par la personne et tous les acteurs.

C'est bien une démarche continue et linéaire en accompagnement de la personne qui aura permis le risque de non-utilisation de l'aide technique.

Je vous remercie.